

**Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,**

Notre intervention portera sur les points suivants : la rentrée dans le 1^{er} degré, les rythmes scolaires, l'accueil et la scolarisation des jeunes migrants et la mobilisation intersyndicale fonction publique.

Rentrée dans le 1^{er} degré

Concernant la carte scolaire 1^{er} degré, **l'UNSA-Education** avait salué positivement la dotation de 43 ETP accordée à notre département pour cette rentrée 2017. Celle-ci demeure cependant insuffisante pour améliorer significativement le P/E toujours aussi faible en Isère. Il reste encore des écoles avec des classes trop chargées, où l'engagement de nos collègues pallie le manque de moyens.

L'UNSA-Education restera aussi attentive quant à la situation du remplacement compte tenu de la tension en termes de ressource humaine que connaît notre département.

D'autre part, la mesure « 100% de réussite en CP » en REP+, si elle est louable, ne doit cependant pas légitimer des CP surchargés en milieu ordinaire. Certaines remontées de terrain appellent à la vigilance.

Rythmes scolaires

L'UNSA-Education souhaite avoir de la lisibilité sur la démarche employée en 2017/2018 par la DSDEN 38 en matière de rythmes scolaires. La fin de la précédente année scolaire a vu une précipitation certaine à déposer des dossiers pour un retour à la semaine de 4 jours comme le décret Blanquer le permettait.

La présente rentrée a donc intégré environ un tiers des communes suivant ce dispositif et l'ensemble des mairies et des écoles restant (la majorité) souhaite connaître les possibilités pour la rentrée 2018. Il était question d'un bilan de la réforme des rythmes sur le plan scolaire que nous ne voyons pas arriver, afin de savoir objectivement si la semaine à 4j et demi est profitable aux élèves.

Que constatons-nous depuis la rentrée ? Des injonctions contradictoires en direction des écoles font que, après avoir d'abord demandé aux directeurs d'utiliser le premier conseil d'école, pour se positionner sur la semaine scolaire souhaitable pour 2018, il leur est maintenant imposé de ne pas organiser de vote sur le sujet des rythmes. Il convient d'attendre de nouvelles directives de la part de la DASEN.

L'UNSA-Education est donc demandeuse de perspectives claires et voudrait éviter que la réforme des rythmes ne se solde par un choix entre l'existant et un retour à 4 jours pleins !

Contrats aidés

Plus de 1000 suppressions de contrats aidés ont eu lieu à la rentrée dans notre académie. La fin programmée de ceux-ci conduira à la disparition à brève échéance des EVS ayant une mission d'aide administrative ainsi que des CUI ayant une fonction d'aide à l'encadrement en collège.

Leur disparition complète contribuerait à la dégradation des conditions de travail des directeurs d'école et des équipes de vie scolaire des établissements du second degré.

L'UNSA Education demande un rétablissement des moyens en CUI, la création à terme d'un secrétariat pérenne pour toutes les écoles, ainsi que des postes d'AED et de CPE où les manques sont criants. Pour nos collègues CUI qui se retrouvent au chômage au 1^{er} septembre, privés de rémunération et d'un accès à l'emploi, la situation est dramatique. S'ils sont toujours éligibles à un CUI, nous demandons pour eux un réemploi dans les meilleurs délais.

Accueil et scolarisation des jeunes migrants

L'UNSA Education souhaite exprimer son inquiétude aux membres du conseil départemental et de la DSDEN présents à ce CDEN, concernant l'accueil des jeunes migrants isolés. En effet, le nombre de jeunes migrants est actuellement en augmentation significative dans notre département et, d'après l'ADATE, une centaine d'entre eux dormirait dans la rue. La non prise en charge de ces jeunes qui attendent que leurs démarches de régularisation aboutissent nous questionne. De même, quand ils sont pris en charge, nous souhaitons souligner le manque de personnalisation de cet accueil.

Pour ce qui est de l'éducation nationale, que ces jeunes soient scolarisés en septembre ou en mai, dès l'année scolaire suivante, ils participent à la procédure d'affectation AFFELNET et suivent une scolarité ordinaire, le plus souvent en enseignement professionnel (CAP ou BAC PRO), pour pouvoir obtenir un diplôme le plus rapidement possible et se retrouver sur le marché de l'emploi. Or, il y a énormément de disparité entre tous ces jeunes : certains ont un niveau de langue satisfaisant et pourraient tout à fait suivre un enseignement général, et d'autres n'ont pratiquement pas été scolarisés dans leur pays d'origine et sont en difficulté pour réussir dans un cursus ordinaire. Entre ces deux extrêmes, il y a toute la palette intermédiaire. Les lycées professionnels du département ont vu ces jeunes affectés en très forte augmentation cette rentrée, et les cours de FLE (français langue étrangère) sont distribués avec beaucoup de parcimonie.

L'UNSA Education demande que ces jeunes soient accueillis de manière plus personnalisée, en fonction de leurs parcours respectifs, et propose que des formations spécifiques soient mises en place pour eux avec un renforcement de l'enseignement de la langue française, qui ne se limite pas à leur première année de scolarisation.

Mobilisation intersyndicale fonction publique

Les organisations syndicales de la fonction publique (CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, Solidaires, CFTC, CGC, FA FP), réunis le 26 octobre 2017 au siège de l'UNSA, ont constaté que les réponses du gouvernement n'étaient pas à la hauteur des attentes des agents publics, exprimées notamment lors de la mobilisation du 10 octobre dernier en matière de pouvoir d'achat, de garantie des engagements pris et d'emploi public.

Elles ont donc acté la poursuite de la mobilisation unitaire sur la base des revendications communes portées le 10 octobre dernier avec le large soutien des agents publics (dégel de la valeur du point d'indice, non rétablissement de la journée de carence, abandon des suppressions d'effectifs programmées...).

C'est pourquoi aucune organisation syndicale ne s'est rendue ce jour à la convocation de l'Assemblée Plénière du Conseil Commun Fonction Publique présidée par le ministre et toutes ont appelé à un rassemblement devant Bercy.

Enfin, à **l'UNSA-Education**, nous resterons particulièrement vigilants concernant l'application du protocole Parcours professionnels carrière et rémunérations. En effet, lors du rendez-vous salarial du lundi 16 octobre dernier, si le Ministre de l'Action et des Comptes Publics a bien confirmé son application totale, il a également annoncé un report du calendrier d'application d'un an. Cela constitue une injustice pour de nombreux fonctionnaires qui attendaient sa mise en œuvre en 2018. Ceux proches de la retraite seraient particulièrement impactés. Nous demandons donc expressément à monsieur le premier ministre de revenir sur cette décision.

Pour l'UNSA-Education

Serge RAVEL

Marie-Pierre BERNARD